

Lettre d'information pour chirurgie de l'hallux valgus.

Docteur François Lozach Institut de Chirurgie Orthopédique Sétois Ortho7

Après correction chirurgicale d'une déformation d'hallux valgus, qui reste gonflé pendant deux à trois mois.

Durant la première semaine postopératoire, il est conseillé de se reposer, de surélever le membre, et d'appliquer une vessie de glace. L'appui est bien entendu autorisé, mais sous couvert de port d'une chaussure appui talonnier type Barrouck ou Sober. Cette chaussure est à conserver pendant quatre à six semaines en fonction des consignes postopératoires que vous avez reçues.

Soins post-opératoires

Un traitement antalgique et anti-inflammatoire vous a été prescrit, il convient de respecter parfaitement les posologies mêmes si vous ne ressentez pas de douleurs.

les soins de pansements doivent être réalisés tous les deux jours par une infirmière à domicile, jusqu'à cicatrisation complète, l'ablation des points est en général à réaliser à j 21, toute désunion cicatricielle doit immédiatement vous amener à consulter au cabinet.

Il se peut, en fonction de vos antécédents, qu'un traitement préventif anticoagulant vous soit prescrit pour deux à trois semaines.

Rééducation

Vous commencerez votre rééducation kinésithérapique une semaine après l'intervention, lorsque la douleur et l'œdème auront diminué. Cette éducation consiste à une mobilisation de toutes les articulations du pied, de massages antalgiques et drainants.

Un chaussage plus confortable sera autorisé entre la quatrième et sixième semaine postopératoire après un bilan radiographique de contrôle. Vous serez autorisés à conduire alors.

Reprise des activités professionnelles et sportives

Concernant la reprise des activités sportives, la pratique du vélo et de la natation pourra être débutée lorsque la cicatrisation sera parfaitement acquise. Pour les activités sportives plus traumatisantes, celles-ci pourront être débutées au bout du troisième mois postopératoire.

Concernant la reprise des activités professionnelles, celles-ci seront autorisées en fonction de votre travail, de sa pénibilité et en fonction des possibilités d'aménagement de votre poste de travail. Comptez quatre semaines environ.

Bien entendu ce calendrier tenait à titre informatif, votre chirurgien vous indiquera le protocole de soins postopératoires lors de votre hospitalisation.

En cas de questions, ou survenue d'un événement inhabituel, je vous invite à me contacter au cabinet ou par mail à lozach.ortho7@gmail.com